

Limoges ou Poitiers ont-elles des chances d'obtenir le siège du rectorat ?

7-9 minutes

En Nouvelle-Aquitaine, des voix réclament que Bordeaux ne soit plus en 2020 le siège du rectorat de région académique. Alors que le président de région, Alain Rousset défend une implantation à Limoges pour préserver l'équilibre des territoires, 39 acteurs et élus (locaux ou nationaux) de Poitiers signent un appel pour que leur ville, rebaptisée "capitale de l'éducation" par Jean-Michel Blanquer, en hérite. Une autre option serait sur la table, celle de rectorats "thématiques", avec possiblement enseignement supérieur à Bordeaux, e-education à Poitiers et enseignement professionnel à Limoges.



Le rectorat de Bordeaux, aujourd'hui siège du rectorat de région académique Rectorat de Bordeaux

Les ex-capitales régionales de Poitiers et de Limoges cherchent toutes deux à faire valoir leurs atouts pour garder leurs administrations et notamment le futur siège du rectorat de région académique, qui émergera de la refonte de la carte des académies d'ici au 1er janvier 2020.

Pour rappel, la réforme prévoit qu'à cette date, il y ait une académie par région (soit 13 académies métropolitaines) mais sans fermeture de sites. Dans leur lettre de cadrage adressée aux recteurs, les ministres chargés de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur affirment qu'il s'agit "plutôt d'implanter les services sur les différents sites actuels, notamment à travers une spécialisation fonctionnelle permettant de renforcer les expertises et de créer une valeur ajoutée intellectuelle dans les villes qui ne sont pas les grandes métropoles régionales" ([lire sur AEF info](#)).

la région défend la "candidature" de limoges

Alain Rousset, le président de la région Nouvelle-Aquitaine plaide pour un transfert du siège du rectorat académique de Bordeaux à

Limoges afin de préserver les équilibres de son vaste territoire, comme [il s'en est ouvert au Populaire du Centre](#) lundi 26 novembre 2018 lors d'une visite en Haute-Vienne. Jointe par AEF info, la collectivité confirme que cette demande a bien été faite à Jean-Michel Blanquer lors d'un entretien à Paris 19 octobre dernier. Sera-t-elle entendue ?

Si l'[Unsa](#) éducation du Limousin le souhaite et se félicite d'une "position politique audacieuse" du conseil régional, dans le territoire voisin du Poitou-Charentes, 39 acteurs et élus (municipaux, de la métropole, du département, de la région) défendent, eux, le choix de Poitiers comme siège du futur rectorat de région. Parmi les signataires de cet appel, [relayé mardi 27 novembre 2018 sur twitter](#) par la conseillère régionale [EELV](#), Léonore Moncond'huy, se trouvent, entre autres, Anne Gérard, vice-présidente de la région en charge de la jeunesse, ou Yves Jean, président de l'université de la ville.

Vers des sites rectoraux "thématiques" ?

Ce dernier verrait d'un bon œil "un rectorat thématisé" e-education et francophonie à Poitiers. Une idée défendue sur place par le député [LREM](#) de la 1^{re} circonscription de la Vienne, Jacques Savatier. "On laisse volontiers [la gestion de] Parcoursup au rectorat de Bordeaux", a ironisé Yves Jean lundi en marge de la signature de conventions entre la [Comue](#) Léonard de Vinci et le [Cned](#) et Canopé.

Une remarque qui fait référence à un des scénarios à l'étude où, d'après plusieurs sources, le rectorat de Bordeaux pourrait rester compétent pour l'enseignement supérieur, quand ceux de Poitiers et Limoges se partageraient, la gestion de l'enseignement scolaire. Avec des colorations un peu différentes pour chacun : numérique éducatif pour le premier et enseignement professionnel pour le second. À moins que le ministère ne choisisse de renforcer l'échelon départemental et le rôle des [Dasen](#) en la matière, comme l'y invitait le rapport cosigné par François Weil, le recteur de Bordeaux et deux [IGEN](#) et remis en mars dernier.

Rectorat et chancellerie séparés

Joint par AEF info, le député LREM de la Vienne, Sacha Houlié, assure que la position du ministre de l'Éducation nationale est loin d'être arrêtée et que plusieurs options sont toujours en débat. De ces échanges avec Paris, l'élu de la majorité retient qu'il est "à peu près sûr que la chancellerie des universités ne sera pas au même endroit que le rectorat de région académique". Un bon connaisseur du système Éducation nationale, estime également que "les fonctions de recteur et de chancelier sont très séparées".

Sacha Houlié défend l'option d'un rectorat de région à Poitiers, faisant valoir que s'il s'agit de rassembler les services en un même lieu, le prix du foncier dans sa ville est bien plus avantageux qu'à Bordeaux pour opérer un tel groupement. "On ne peut pas vouloir faire de Poitiers une capitale de l'éducation, comme l'a affirmé le ministre, et ne lui laisser que des miettes", dit-il, regrettant que la

déclaration d'Alain Rousset ne "mette le feu aux poudres".

Poitiers attend plus qu'un slogan

Si Jean-Michel Blanquer ne faisait pas ce choix, Sacha Houlié milite pour qu'émerge à Poitiers "un rapprochement institutionnel autour de la e-education" autour du Cned, de Canopé, de l'[EsenESR](#) et de l'université. Pour l'instant, d'après les informations d'AEF info, ces acteurs (Comue Léonard de Vinci, Cned, Canopé et EsenESR) n'envisagent pas de créer une nouvelle couche institutionnelle mais bien plutôt de coopérer sur ce sujet au sein d'un campus hors les murs dédié aux métiers du numérique éducatif ([lire sur AEF info](#)).

À la région, on fait valoir au contraire que la présence de ces institutions montre que "Poitiers n'est pas nue sur ces questions" et que "Limoges ne peut pas ne rien avoir jamais [*de centre de décision*] sous peine d'y installer un sentiment d'humiliation et d'abandon". La collectivité territoriale rappelle qu'elle n'était pas en demande d'une fusion des rectorats. Et répète qu'elle juge crédible l'hypothèse d'un rectorat de région hors de la préfecture régionale - une situation que connaît déjà l'Occitanie, où le rectorat de région est à Montpellier et non à Toulouse.

le précédent de 2015

Déjà, il y a trois ans, à l'occasion de la réforme territoriale, une possible fusion des rectorats de Poitiers et Limoges (par absorption du second par le premier) avait beaucoup agité élus et syndicats ([lire sur AEF info](#)). Mais le projet n'avait pas abouti, la solution choisie à cette époque ayant été celle d'une "coopération renforcée entre académies".

La nomination tardive de la rectrice Christine Gavini-Chevet, fin mars, six semaines après le départ de son prédécesseur, a aussi entretenu le soupçon localement d'un déclassement du rectorat de Limoges.

Dans cette académie, l'ensemble des syndicats de l'enseignement sont vent debout depuis mai et la publication du rapport Weil contre une possible disparition de leur rectorat ([lire sur AEF info](#)).